



Extraits du procès-verbal de la séance plénière du 2 février 2018

DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES

M. COUNIL. Mes propos vont reprendre d'une certaine façon le propos de certaines interventions. Il est vrai que les débats d'orientations budgétaires se suivent et ne se ressemblent pas forcément. Celui-ci s'inscrit dans un environnement plus favorable, un climat des affaires au plus haut, une croissance économique qui reprend, une baisse du chômage enfin annoncée. Comme l'ont souligné de nombreux observateurs de la vie économique et de la vie politique, c'est là la traduction des effets indéniables des actions entreprises lors du précédent quinquennat ; elles permettent cette relance de l'économie. Pour autant, nous avons bien senti dans vos propos, Monsieur le Président, et dans plusieurs interventions, que des inquiétudes demeurent.

Autant je peux partager un certain nombre d'inquiétudes, autant je suis plus mesuré quant aux critiques sur le Pacte de Confiance qui est proposé par le Gouvernement d'Édouard Philippe aux collectivités locales. Je serai plus mesuré sur ces propositions parce que maîtriser nos dépenses de fonctionnement ainsi qu'il est proposé dans le Pacte est ce que nous pratiquons tous dans nos collectivités depuis de nombreuses années. Finalement, ce pacte ne vient que conforter des politiques que nous menons déjà. Moi, je préfère ce Pacte de Confiance avec le Gouvernement plutôt que de subir ce que nous avons vécu avec les gouvernements précédents sous les quinquennats passés : des gels de dotations ou des réformes de fiscalité locale dont nous avons connu les effets néfastes sous Nicolas Sarkozy ou la baisse des dotations du quinquennat Hollande. Si, aujourd'hui, les choses peuvent être clairement écrites entre l'État et les collectivités, ce ne sera sans doute pas plus mal. D'un point de vue stratégique, lutter contre cette proposition n'est pas forcément la meilleure bonne idée. Je trouve qu'il serait préférable de s'armer et de s'unir pour combattre d'autres propositions qui sont aujourd'hui dans les tuyaux. Celle de la réforme de la fiscalité, par exemple. Si, demain, on retire au Département le seul impôt direct qui lui reste, à savoir la taxe foncière, il perdra quasiment toute autonomie fiscale, alors même que celle-ci a déjà énormément diminué ces quinze dernières années.

Un autre combat à mener est celui des allocations de solidarité. Il faut véritablement que les Départements soient déchargés d'un fardeau qui ne devrait en aucun cas être le leur, mais celui de la solidarité nationale. Je parle du financement des trois principales allocations de solidarité : l'APA, la PCH et le RSA. Plutôt que de s'arquebouter sur ce Pacte de confiance que je serai plutôt d'avis de signer, j'ai davantage envie que nous nous battions pour le maintien de notre autonomie fiscale et la possibilité de retrouver des marges financières en étant déchargés du fardeau des allocations de solidarité.

Vous avez évoqué un contexte favorable, mais il faut aussi que le Département sorte d'un discours anxiogène, alimenté depuis plusieurs années, portant sur la situation absolument dramatique des finances départementales dont on renvoie à chaque fois la responsabilité à l'échelle supérieure, ce qui est simple. En même temps, quand on a une décision négative à prendre, on renvoie à ce même étage du dessus. Je pense que ce discours anxiogène a permis de justifier des coupes sombres dans le soutien au milieu associatif, dans le soutien aux communes, dans la politique de solidarité. Ce discours anxiogène doit cesser.

Lorsque l'on rapproche le dernier compte administratif et le débat d'orientations budgétaires, l'on se rend compte que la situation n'est pas aussi dramatique que ce qui est souvent dit. Depuis 2013, l'on assiste à une augmentation régulière des DMTO.

On note un redressement de l'épargne brute, et le désendettement de la collectivité est réel. On observe une maîtrise des dépenses de fonctionnement et l'évolution de la CVAE joue d'une façon intéressante sur ce débat

d'orientations budgétaires par une progression qui pourrait être de 9 % l'an prochain. Oui, la situation est meilleure. Et, au titre de cette amélioration, il faut rendre à César ce qui lui appartient : un travail a été réalisé par la majorité départementale pour maîtriser la situation ici alors que dans d'autres Départements elle a dérapé.

Mais sortons aujourd'hui de ce discours anxiogène. Lorsque je dis que les efforts ont été faits, j'ajoute que ces efforts ont été demandés d'abord aux Sarthois à qui l'on a demandé de se serrer la ceinture et qui ont subi l'an dernier une hausse brutale de la fiscalité locale, alors même qu'au moment des élections départementales, vous vous étiez engagés à ne pas y toucher. Je ne reviens pas sur ce débat, mais il aurait été préférable d'appliquer une hausse régulière de la fiscalité plutôt qu'une hausse par à-coups ainsi que vous l'avez fait.

Dans ce contexte, on peut avoir une vision optimiste des choses. Pour ma part, j'ai de plus en plus l'impression que la situation du Département de la Sarthe – et non du Conseil départemental – se dégrade. Le Département de la Sarthe est en train de devenir la lanterne rouge du Grand Ouest. Dans bien des domaines, la Sarthe est en train de décrocher. On l'observe en matière de démographie, les dernières données publiées par l'Insee en attestent. On l'observe en matière d'économie, notamment sur la question des créations d'emplois, sur la question du chômage, sur la question de la pauvreté. On l'observe également sur la question de la démographie médicale. Enfin, ajoutons une série des secteurs où nous avons véritablement l'impression que la Sarthe décroche dans son ensemble. Aucun territoire n'est épargné. Cela se traduit par une réelle perte d'attractivité de notre Département. Une telle situation doit nous inquiéter parce que la Sarthe est un Département qui dispose de très nombreux atouts que nous ne cessons tous de valoriser et de mettre en avant. Pour autant, la valorisation des atouts sarthois n'est pas en soi suffisante. Il faut donc que nous trouvions un positionnement stratégique dans la façon de « vendre » notre territoire, de le rendre attractif.

Nous sommes dans une situation intermédiaire. La Sarthe n'a jamais été placée dans une grande région historique et, encore aujourd'hui, nous ne sommes pas un Département du Grand Ouest, nous ne sommes pas un Département de la Région parisienne ; nous sommes entre les deux et c'est là une des raisons de notre manque d'attractivité alors que nous devrions être en mesure d'en faire un élément moteur de notre séduction. La volonté de donner de l'élan à notre Département fait défaut ; je ne la perçois pas dans le débat. Certes, des efforts sont faits. Je ne dis pas que tout ce qui est fait par la majorité départementale serait à écarter au seul motif que ce serait vous qui le proposeriez. Non. De vrais efforts ont été faits en faveur de nombreux dossiers. Je pense à la reconstruction et aux travaux dans les collèges, aux progrès du Plan numérique.

Oui, des efforts sont faits. Mais des dossiers font apparaître le besoin d'aller au-delà, plus vite et plus fort. Je citerai cinq exemples. Les deux premiers relèvent du domaine de l'éducation.

L'une des difficultés de la Sarthe est le départ des jeunes qui sont formés au Mans et qui quittent le Département. Il nous faut donc regarder dans le détail les voies de développement de l'offre de formation supérieure. On ne peut que regretter le désengagement du Conseil Départemental dans le soutien à l'université. Cette université est la chance du Département. C'est là que nous devons construire l'avenir. Elle offre, dans certains domaines, des pôles d'excellence. Aujourd'hui, plutôt que de réduire notre soutien à l'université du Maine, nous devrions l'intensifier pour lui permettre d'aller plus loin dans un certain nombre de domaines. La politique suivie départementalement n'est pas la bonne.

Il en va de même de la formation au numérique dans les établissements scolaires. Cela fait des années que je regrette le peu d'entrain du Département pour développer le numérique dans les collèges. Vous allez me répondre que vous êtes en train de le faire. Mais cela fait cinq ans que nous sommes en train de le faire ! Je connais des établissements qui sont dans la même situation depuis cinq ans. À un moment, il faut y aller et y aller d'un seul coup et ne pas agir mollement par étapes, petit à petit. Il est dommage que Régis Vallienne ne soit pas là. Je ne supporte plus sa réponse selon laquelle *“les équipes pédagogiques ne seraient pas prêtes”*. C'est faux. Les équipes pédagogiques, dans la majorité des établissements, sont prêtes, elles ont envie d'y aller, elles ont besoin de matériel numérique. De toute façon, il faut se dire que l'organe crée la fonction ! Si l'on installe des ordinateurs dans les établissements, ils seront utilisés. Je l'ai vécu avec le soutien que la Région a pu apporter aux lycées. Voyez la position du Département ; nous sommes d'une frilosité extrême, alors que l'avenir de nos jeunes se pose véritablement.

Troisième frilosité, la question de l'insertion. Vous l'avez souligné, Monsieur le Président, un nombre croissant d'entreprises ne trouvent pas de personnels adéquats et, à côté, l'on enregistre un nombre considérable de chômeurs. Vous dressez les louanges d'une Présidente de Région, mais travaillez avec elle ! Mettez en place des actions, mais pas sur trois ans. Mettons le paquet dès cette année pour former un des allocataires du RSA et des chômeurs. Faisons-le et ne renvoyons pas cela à un plan ou à une étude. Il faut aller de l'avant et j'ai l'impression que l'on manque d'allant sur un certain nombre de sujets.

Elen Dubost a évoqué l'éolien. Sur la question de la transition énergétique il faut aussi accélérer le processus. On sait qu'une partie des emplois de demain seront créés sur cette compétence. Au lycée professionnel d'Arnage, il existe une formation spécialisée sur les éoliennes. Nous sommes capables d'innovations. D'autres peuvent se faire à l'université. Or nous sommes sur cette question d'une frilosité absolument terrible. Nous en avons parlé lors de la dernière session à propos du schéma éolien, mais le débat aurait pu porter sur le photovoltaïque – Mme Debost l'a très bien évoqué. Là encore, on ne prend pas les choses du bon côté pour avancer.

Ma dernière remarque porte sur les liaisons.

Je ne suis pas sûr qu'il faille aujourd'hui ou demain nous retourner vers l'aéroport d'Angers. L'aéroport d'Angers ne nous concerne pas. Dire cela me renvoie des années en arrière, lorsque la majorité départementale avait proposé que nous soyons membres du comité d'étude de l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes. Je me rappelle avoir voté systématiquement contre ces crédits. Avec Jean-Claude Boulard et Roland Becdelièvre, nous expliquions à l'époque que Notre-Dame-des-Landes ne serait jamais l'aéroport du Mans, que les aéroports étaient à Roissy ou à Orly et qu'il était préférable de nous battre sur cette question. Je trouve qu'il faut avancer fortement.

Plus avant, un vœu sera présenté sur la ligne Caen-Alençon-Le Mans-Tours. Très bien ! Mais j'aurais préféré un vœu sur le « barreau sud ». C'est là un enjeu majeur. Si nous parvenons demain à interconnecter notre liaison TGV avec le réseau TGV Est, Sud-Est et Nord, nous y gagnerons en devenant la porte d'entrée du Grand Ouest. Mme Labrette-Ménager a très bien expliqué que, dans la confrontation entre les territoires, nous n'arriverons pas à rivaliser avec la métropole en devenant de Nantes-Saint-Nazaire. Et je ne suis pas sûr que ce soit avec Nantes-Saint-Nazaire qu'il faille travailler aujourd'hui, car nous serons les perdants. Que demande Nantes aujourd'hui ? Plus de liaisons avec Paris, en d'autres termes moins de TGV qui s'arrêtent au Mans. Soyons prudents, ne soyons pas trop tournés vers l'Ouest en pensant « qu'ils vont nous soutenir ». Non, ils ne l'ont jamais fait. Nous l'avons constaté s'agissant du TGV Ouest qui est fait pour Rennes ou pour Nantes mais qui n'est pas fait pour servir les intérêts de la Sarthe ou du Mans. Travaillons plutôt en nous tournant vers la Région parisienne, car une partie de l'attractivité du Département est là, dans cette position intermédiaire entre le Grand Ouest et la Région parisienne.

J'ai connu une époque où, sur bien des sujets, il existait au-delà des différences politiques des fronts communs qui pouvaient s'établir entre les collectivités pour défendre notre territoire. Nous défendions ensemble bien des projets. J'ai l'impression que nous sommes en train de perdre cette alliance tactique et stratégique qui existait entre la Métropole et le Département. Si cela devait se confirmer, nous perdrons encore davantage en attractivité. Sur bien des dossiers, il est nécessaire de travailler mieux ensemble pour aller plus loin dans l'attractivité de notre Département.

Commission Réussite éducative et citoyenneté

Mme COZIC-GUILLAUME. Je souhaiterais qu'un point sur le collège numérique soit présenté au sein de la Commission Collèges. Nous avons posé des questions à la Commission Réussite éducative. Il aurait été utile de disposer du Powerpoint et d'en débattre. La question du collège numérique doit être débattue dans les deux commissions. Les CA de collèges nous ont interrogés. Il est important que nous obtenions des réponses dans le cadre de la commission.

Commission Infrastructures routières

Mme COZIC-GUILLAUME. Je voudrais intervenir au sujet de la RD 92. J'aurais aimé savoir quand les travaux commenceront et seront planifiés. On vous a alerté de nombreuses fois au sujet de la circulation au moment des fêtes de Noël. Le secteur est alors totalement saturé et se révèle d'une extrême dangerosité

de nuit. Si le phénomène se couple à un spectacle à Antares ou à une manifestation sportive, le secteur arrive à saturation.

Dans le même temps, quid du secteur qui ne fait pas partie de la planification entre le carrefour du Frêne et le panneau d'entrée d'Arnage où, en période de fêtes, nous connaissons plusieurs accidents impliquant des voitures ? Ce secteur est très dangereux.